



## LABEL "AMI DES AÎNÉS"® : LANCEMENT DE LA PHASE DE TEST AVEC LES COMMUNES DE GRENOBLE, LIMONEST ET SCEAUX

Une première version du référentiel du LABEL "AMI DES AÎNÉS"® pour la France, conçu avec le soutien méthodologique d'Apave Certification, filiale du Groupe Apave dédiée à la certification, est en cours d'expérimentation dans trois Villes Amies des Aînés engagées depuis plusieurs années au sein du RFVAA: Grenoble (38), Limonest (69) et Sceaux (92). Cette étape permettra d'apporter les derniers ajustements nécessaires avant la présentation et le lancement officiel du label qui aura lieu lors de l'Assemblée Générale de l'association le 02 juillet 2021 à Saint-Etienne (42).



Commune  
des Monts d'Or  
Métropole de Lyon



Afin d'encourager la prise en compte du vieillissement dans les politiques publiques locales et d'offrir une meilleure visibilité à l'engagement des collectivités en faveur de territoires bienveillants à l'égard de tous les âges, le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) développe un LABEL "AMI DES AÎNÉS"® pour la France.

Ce référentiel s'appuie sur le programme initié par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), sur les retours d'expérience et l'évaluation des territoires déjà engagés et les préoccupations principales exprimées par les retraités français lors d'une large consultation. Les premières labellisations des territoires auront lieu au cours du second semestre.

Ce référentiel se décline à travers cinq engagements majeurs des collectivités :

- Ma ville/collectivité s'engage pour répondre au défi démographique du XXI<sup>e</sup> siècle ;
- Ma ville/collectivité s'engage à consulter et impliquer les habitants dans la construction d'une politique de l'âge ;
- Ma ville/collectivité s'engage dans une gouvernance multipartenariale ;
- Ma ville/collectivité s'engage à élaborer un état des lieux transversal sur l'usage du territoire par les aînés ;
- Ma ville/collectivité s'engage à réaliser un plan d'action pour soutenir le vieillissement actif et en bonne santé.

L'élaboration du label est soutenue par le Ministère des Solidarités et de la Santé, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et Apave Certification.



MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Avec le soutien de la



### RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS (RFVAA)

Créé en 2012, le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés® (RFVAA) est une association indépendante d'intérêt général, affiliée au Réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Il est la seule structure bénéficiant de cette affiliation en France. Centre d'expertises et de ressources sur l'accompagnement des territoires aux enjeux du vieillissement, l'objectif du réseau est de favoriser l'intégration des enjeux de la transition démographique au sein des politiques publiques à travers la promotion et le développement de la démarche Villes Amies des Aînés au niveau francophone. Le RFVAA compte aujourd'hui plus 170 adhérents. Soit près de 16 millions d'habitants qui vivent dans un territoire ami des aînés en France en 2021.

### CONTACT : RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

Pierre-Olivier LEFEBVRE, Délégué Général  
Floria FINOT, Chargée de la communication et de l'événementiel

- Tél. 03 45 18 23 20
- contact@rfvaa.com
- www.villesamiesdesaines-rf.fr



@vada.reseaufrancophone



@RFVAA



Réseau Francophone des  
Villes Amies des Aînés